



**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRE D'AGRICULTURE
MOSELLE

Juridique-Territoires

Nos Réf. : SH/NO.280.12/2016
Objet : Carte Communale
Commune : SAILLY-ACHATEL
Affaire suivie par : S. HISIGER

Siège Social

64 avenue André Malraux
CS 80015
57045 Metz cedex 01
Tél. : 03 87 66 12 30
Fax : 03 87 50 28 67
Correspondant Email :
accueil@moselle.chambagri.fr

06/07/10/17/167

MAIRIE
A L'ATTENTION DE M STEPHANE NICOLAS
43 RUE DES DEUX VILLES
57420 SAILLY ACHATEL

Metz, le 08 décembre 2016

Monsieur le Maire,

Vous m'avez fait transmettre le dossier présenté par votre commune pour procéder à la mise en place de sa Carte Communale et je vous en remercie.

L'étude de ce dossier montre que ce projet a été construit en concertation avec la profession agricole.

Comme indiqué lors des réunions de travail préparatoires et lors de la réunion des Personnes Publiques Associées du 13 avril dernier, notre Compagnie vous demande, afin de préserver les conditions de travail et les perspectives de développement de l'exploitation agricole de Monsieur MATHIS Marcel, Installation Classée pour la Protection de l'environnement bénéficiant d'un périmètre de protection réglementaire de 100 mètres, le reclassement en zone N des parcelles 61, 62, 64, 66, 92, 61 98, 63, 65, 91 et extrémité nord de la parcelle 275 situées Rue des Fermes (cf. plan joint).

Sous cette réserve, j'ai l'honneur de vous informer que notre compagnie émet un avis favorable sur ce dossier.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes meilleures salutations.

LE PRESIDENT

Antoine HENRION

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Etablissement public

loi du 31/01/1924

Siret 185 722 030 00011

APE 9411 Z

www.cda-moselle.fr



**ZONE A EXCLURE DU PERIMETRE CONSTRUCTIBLE (A)
DU PROJET DE CARTE COMMUNALE DE SAILLY ACHATTEL**